

COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE DES ARDENNES

(C.D.T.E.08)

RAPPORT D'ACTIVITES (exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019)

Au Revoir Babeth....

Nous avons perdu un rayon de soleil, un membre actif et dévoué au CDTE depuis de nombreuses années, mais surtout nous avons perdu une Amie...

Babeth nous a quitté mais elle reste dans nos cœurs et dans le souvenir de tous nos moments partagés... L'Equitour pour lequel elle donnait de son temps et de sa bonne humeur chaque année lui rendra hommage en 2020 à Thilay.

Bilan des manifestations 2019

Le Tourisme Equestre Ardennais a, de nouveau, été dynamique grâce aux différents organisateurs de manifestations diverses et variées.

Pas moins d'une 10ne de rallye encore, 4 Saint Hubert, et 3 dates pour les chevaux de Trait.

Le CDTE remercie les organisateurs et rappelle que si le CDTE partage vos affiches et infos c'est pour faire de la publicité à vos évènements, non pour s'en attirer les mérites... (comme on publie le calendrier...)

En tant qu'organe déconcentré de la FFE, le CDTE rappelle que les associations organisatrices de manifestations ont la possibilité d'adhérer à la FFE. Et que l'utilisation d'une Déclaration Unique de Manifestation (DUM) via la FFE permet aux organisateurs de se passer d'un nombre intéressant de démarches administratives légales et obligatoires.

A ce propos une réunion a eu lieu le 11 octobre dernier. Guy Matras est venu à la rencontre des Présidents et responsables d'association pour une réunion d'information et d'échange (notamment sur l'adhésion FFE et la DUM), et nous l'en remercions.

Le CDTE rappelle (comme cela est le cas depuis de nombreuses années) qu'il ne fera la promotion des manifestations 2020 qu'à la seule condition qu'au moins un des organisateurs de la manifestation soit licencié Tourisme Equestre. La promotion se fait par le calendrier sur le site cdte.ffe.com et sur les réseaux sociaux par le partage de vos affiches d'annonce sur le Facebook du CDTE.

Nous rappelons encore une fois que le CDTE encourage vivement les organisateurs à obliger le port du casque ainsi que la prise de licence aux cavaliers qui participent à leurs manifestations.

Nous ne souhaitons d'accident à personne, mais le jour où cela arriverait, il vaut mieux être en règle...

Equitour 2019

L'édition 2019 de notre manifestation annuelle a été modifiée et réduite par rapport au projet initial (qui devait partir de Meuse), en raison des conditions sanitaires (et les clôtures qui suivent la peste porcine africaine...)

Nous avons souhaité maintenir cette édition malgré tout, pour que la date demeure et nous remercions les cavaliers et meneurs qui ont participé...

L'évolution des licences...

Encore une baisse de licences dans les Ardennes (moins 67 licences tout fléchage confondu) dont 60 licences tourisme....

Sans mobilisation des cavaliers et organisateurs, le Tourisme Equestre sera moins entendu des grandes instances et aura moins d'actions possibles.... Cela nous concerne tous.

Formations

En novembre 2018 a eu lieu une *formation de baliseurs équestres*. Peu de personnes s'étant manifesté la formation n'a pas été reconduite en 2019. En 2020 une session est envisagée afin de pérenniser les baliseurs formés en 2018 (recyclage) et sera ouverte aux autres personnes intéressées. Faites-vous connaître...

Lors de l'AG dernière, il vous avait été demandé quelles étaient vos attentes en matière de formation.

Il en est ressorti des attentes

-en matière de *parage/maréchalerie de secours* : une formation au parage naturel a été organisé chez Audrey Dumont-Broyer à Raucourt et Flaba (ferme montgarni). L'information a été relayé sur le Facebook du CDTE. Il n'est pas judicieux que le CDTE double les formations déjà mise en place par d'autres clubs ou structures...

-pour *l'équitation sécuritaire*, Marie Noëlle STACKLER est à votre écoute pour organiser des rencontres ou échanger avec vous.

-pour le *secourisme équin*, en partenariat avec le CDE, un contact avec des vétérinaires est prévu pour étudier les possibilités et conditions d'organisation.

Le TREC

Le TREC est une discipline maintenant fédérale, qui émane du Tourisme Equestre.

Une seule structure a organisé cette année....

Les épreuves évoluent. Avec la création de nouveaux niveaux d'épreuves, accessibles au plus grand nombre, y compris aux cavaliers que le parcours d'orientation pouvait freiner...

Les cavaliers aimant l'équitation d'extérieur mais impressionnés à l'idée de lire une carte (et qui avaient peur de se perdre) peuvent maintenant rejoindre la compétition TREC dans une club3, où la carte est tracée et l'itinéraire balisé afin d'appivoiser gentiment la topographie. Une balade sécurisée d'une dizaine de kms, une maîtrise des allures et un PTV. Pour participer, il suffit d'être licencié et d'avoir un certificat médical de non contre-indication envoyé à la FFE.

Remerciements

Afin de remercier les organisateurs qui œuvrent pour le tourisme équestre, le CDTE a décidé de leur remettre un trophée qu'ils pourront garder en souvenir ou offrir sur leurs prochaines manifestations.

Si des dates sont déjà prévues pour 2020, les organisateurs sont invités à les faire connaître pour la constitution du calendrier.

Béatrice LEFEVRE, Présidente du CDTE, joignable au 06.08.40.39.47